

Election du Bureau du CAUE 48 : Pierre MOREL A L'HUISSIER réélu à la présidence



Quel bilan tirez-vous de vos dix années de présidence à la tête du CAUE de la Lozère ?

Les CAUE sont présents dans presque chaque département et sont financés par une taxe prélevée sur les permis de construire par le Département. Ils ont un rôle de conseil gratuit et de sensibilisation auprès des collectivités locales et des particuliers en matière d'architecture, d'urbanisme et d'environnement. Depuis mon arrivée à la tête du CAUE de la Lozère, j'ai souhaité faire connaître le CAUE et développer ses missions propres. Aujourd'hui, c'est chose faite. De nombreux maires nous sollicitent pour des aménagements de village, des couleurs de teintes... Des particuliers viennent également voir l'architecte-conseil pour avoir des avis et des recommandations sur leurs projets. Dans certains cas, le CAUE a également un effet conciliateur lors de litiges entre les particuliers et l'administration.

Aujourd'hui suite à votre réélection, quelles actions souhaitez-vous mettre en œuvre ?

Au-delà des missions de conseil et de sensibilisation qui lui sont dévolues, j'entends diversifier ses actions notamment autour du thème du paysage. Le CAUE est par ailleurs déjà porteur d'un projet de Pôle d'Excellence Rurale (PER) avec une trentaine de partenaires et 12 actions, ce PER a été validé au niveau national en juin 2010. Le point fort de ce projet est la création d'un Institut Départemental du Paysage. Par ce nouveau concept, il s'agit de réunir en un seul lieu et mettre à la disposition de tout un chacun qui en fera la demande, l'ensemble des documents ou travaux réalisés sur le paysage tels que des documents d'urbanisme et de planification, des études diverses, des photographies... L'évolution du paysage sera également suivie avec la mise en place d'un Observatoire Photographique du Paysage où chaque année, à la même période et dans les mêmes conditions climatiques, une photo sera prise.

Ainsi, ce projet unique en France s'inscrit dans la durée et permettra de mettre en valeur les paysages de Lozère. Affaire à suivre donc...

Pour plus d'informations, contacter le CAUE Lozère au 04 66 49 06 55